

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 1 juillet 2025

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 20000 € : 12 % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 1000 € TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 20001 € et 40001 € : 9 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 40001 € et 100001 € : 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100001 € et 300000 € : 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 300001 € et 500000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 500000 € : 5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 300 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

3 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 € TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société AGENCE LEROY, SAS au capital de 8000 € - Siège social : 68 avenue Victor Hugo 21000 DIJON - RCS DIJON n° 437 668 148 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° cpi 2101 2018 000 031 094 délivrée par Côte d'or

Garant : GALIAN/SMABTP, 89 rue LA BOETIE 75 008 PARIS